

Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés;

NOUVEL APPEL DE PROJETS JUSQU'AU 20 OCTOBRE

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 24 septembre 2020 – Le député fédéral de Montarville, M. Stéphane Bergeron, lance un appel aux organismes, afin qu'ils présentent des projets dans le cadre du *Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés* (PNHA), en précisant qu'ils ont jusqu'au 20 octobre pour ce faire.

«Nous savons que les aînés ont été parmi les personnes les plus touchées, à plusieurs égards, au cours de cette pandémie, notamment au niveau de l'isolement, qui a souvent été accentué par le confinement et les mesures de distanciation sociale. Conséquemment, il m'apparaît important de faire connaître ce nouvel appel de projets, qui pourrait se révéler des plus profitables pour plusieurs organismes et, par ricochet, pour nos aînés, auxquels nous devons tant», de déclarer M. Bergeron.

Le PNHA est un programme de subvention fédérale qui vise à promouvoir le bénévolat des aînés et auprès des aînés; à faire participer les aînés à la vie de la collectivité, notamment à titre de mentors auprès d'autres personnes; à accroître la sensibilisation à la maltraitance envers les aînés, y compris à l'exploitation financière; à appuyer la participation sociale et l'inclusion des aînés; à fournir une aide à l'immobilisation pour des projets ou des programmes communautaires nouveaux ou existants destinés aux aînés.

«Dès le début de la campagne électorale, le Bloc Québécois a fait des aînés une priorité. En cette période de crise qui n'en finit plus de finir, nous devons plus que jamais les soutenir. Dans cet esprit, nous avons déployé beaucoup d'efforts pour faire largement connaître ce programme auprès des organismes de la circonscription fédérale de Montarville. En effet, nous nous sommes adressé aux responsables d'organismes dont une bonne partie de l'effectif ou de la clientèle est composée d'aînés, afin de les sensibiliser aux différentes modalités du programme, de telle sorte d'accroître les chances de voir leurs projets être retenus. Cette intervention publique constitue un rappel amical à ces organismes, mais aussi une invitation à se manifester pour ceux que nous n'aurions pas encore sollicités», de conclure Stéphane Bergeron, qui a tenu à réitérer que son équipe et lui-même sont disponibles pour accompagner les organismes dans leurs démarches.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)